



Volet B

# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



\*26026893\*

e,



Greffe

29 JAN. 2026

N° d'entreprise : 0661 645 710

Nom

(en entier) : **Septeo Lawyer Solutions BE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Chaussée de Tongres 382, à 4000 Liège****Objet de l'acte : Nomination - démission**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2025.

Démission et décharge

L'Actionnaire Unique prend acte et, si besoin en était, accepte la démission de :

-Monsieur Joris MOENS, de nationalité belge, né le 5 avril 1971 à Wetteren, domicilié à 9270 KALKEN, Vaarstraat 60, n° de Registre National 71.04.05-413-83.

de son mandat d'administrateur avec effet au 15 décembre 2025.

L'Actionnaire Unique décide d'accorder à Monsieur MOENS une décharge provisoire de son mandat d'administrateur pour la période débutant de l'assemblée générale précédente où il a reçu décharge pour la gestion de la Société jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire (incluse).

La décharge définitive sera accordée à la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société appelée à approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025.

Pour autant que besoin, l'Actionnaire Unique confirme que tous les pouvoirs accordés à l'administrateur démissionnaire en sa qualité d'administrateur sont retirés avec effet à la date du 15 décembre 2025.

**Nomination d'un nouvel administrateur**

L'Actionnaire Unique décide de nommer en qualité d'administrateur de la société, avec effet à la date du 15 décembre 2025 :

-Monsieur Michael VANHAMME, né le 24 octobre 1980 à Bruxelles, domicilié à 1820 Melsbroek Steenwagenstraat 56, n° de Registre National 80.10.24-17183,

qui accepte ce mandat.

Ce mandat est accordé pour une durée de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire ayant lieu dans l'année comptable durant laquelle son mandat prend fin.

Le mandat de l'administrateur susnommé est exercé à titre gratuit. Il élit domicile au siège de la Société pour tout ce qui concerne l'exercice de son mandat.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

L'Actionnaire Unique confère tous pouvoirs, avec pouvoir de substitution à :

- L'Administrateur Unique prénommés et/ou ;
- Maître Maxime BERNARD et/ou Maître Alain HIRSCH, avocats du cabinet d'avocats Exelia, faisant élection de domicile à 1050 Ixelles, Avenue de la Couronne, 340, de même que, de manière plus générale, à tous les avocats du cabinet d'avocats Exelia ;
- La société à responsabilité limitée Management Accounting and Tax Services (en abrégé M.A.T.S.), dont le siège social est sis à 1410 Waterloo, Avenue Lord Byron, 18 et inscrite à la BCE sous le n° 0538.818.568, et à ses préposées et mandataires

D'une manière générale, chacun pouvant agir individuellement et avec pouvoir de substitution, pour entreprendre toutes les démarches et les formalités utiles en exécution des décisions de l'Actionnaire Unique et notamment le dépôt de tous les documents auprès du greffe compétent et l'exécution des formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. À cette fin, les mandataires peuvent, au nom de la Société, faire toutes les déclarations, signer tous les documents et, en général, faire le nécessaire.

Extrait du Procès-verbal de l'Organe d'Administration du 15 décembre 2025

Démission de la personne chargée de la gestion journalière

Le conseil d'administration prend acte et, si besoin en était, accepte la démission de :

- Monsieur Joris MOENS, de nationalité belge, né le 5 avril 1971 à Wetteren, domicilié à 9270 KALKEN, Vaarstraat 60, n° de Registre National 71.04.05-413-83.

de son mandat de délégué à la gestion journalière avec effet au 15 décembre 2025.

Nomination de la personne chargée de la gestion journalière

Le conseil d'administration décide de nommer en qualité d'administrateur-délégué de la Société, avec effet à dater du 15 décembre 2025, Monsieur Michael VANHAMME, né le 24 octobre 1980 à Bruxelles, domicilié à 1820 Melsbroek Steenwagenstraat 56 (n° de registre national 80.10.24-17183), qui accepte ce mandat, et ce pour une durée indéterminée.

Son mandat ne sera pas rémunéré.

Il est chargé de la gestion journalière de la Société et peut agir à cet effet individuellement.

En qualité d'administrateur-délégué, il dispose du pouvoir de représenter, seul, la Société, conformément à l'article 26 des statuts.

Le conseil d'administration confère tous pouvoirs, avec pouvoir de substitution à :

- Chacun des administrateurs de la Société ;
- Maître Maxime BERNARD et/ou Maître Alain HIRSCH, avocats du cabinet d'avocats Exelia, faisant élection de domicile à 1050 Ixelles, Avenue de la Couronne, 340, de même que, de manière plus générale, à tous les avocats du cabinet d'avocats Exelia ;
- La société à responsabilité limitée Management Accounting and Tax Services (en abrégé M.A.T.S.), dont le siège social est sis à 1410 Waterloo, Avenue Lord Byron, 18 et inscrite à la BCE sous le n° 0538.818.568, et à ses préposées et mandataires

D'une manière générale, chacun pouvant agir individuellement et avec pouvoir de substitution, pour entreprendre toutes les démarches et les formalités utiles en exécution des décisions de l'organe d'administration et notamment le dépôt de tous les documents auprès du greffe compétent et l'exécution des formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. À cette fin, les mandataires peuvent, au nom de la Société, faire toutes les déclarations, signer tous les documents et, en général, faire le nécessaire.

Yves Mottet  
Par Procuration